



giro.com

DECEMBRE 2014

Le mot du maire

L'automne 2014 aura permis de nombreuses rencontres.

Des rencontres constructives dans les réunions de concertation de quartier où toutes les questions ont pu être posées et tous les sujets débattus, du problème de la vitesse des véhicules et de la sécurité des habitants au centre ville et dans les quartiers, au zonage du PLU en passant par les cheminements piétonniers.

Des rencontres conviviales lors du repas des Anciens au collège de Giromagny, un moment qui permet de se retrouver entre amis, entre voisins, un moment qui favorise les échanges avec les élus.

Des rencontres largement intergénérationnelles lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre et de la libération de Giromagny. Ces cérémonies portaient en elles le souvenir des conflits, des exactions, des actes de courage, des sacrifices et du prix payé par les Hommes et les Femmes de notre Pays. Mais elles ont transmis également un large message de paix et les enfants de l'école Lhomme, le 11 novembre, l'ont exprimé de façon émouvante.

La fin de l'année et le passage à l'hiver seront les moments privilégiés des rencontres familiales : rencontres, réunions et fêtes, moments privilégiés dont chacun a besoin et que tous attendent.

Je vous souhaite à tous un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jacques COLIN

Dernière minute

Après concours et plusieurs étapes de sélection, notre ville vient d'être retenue, avec Salins les Bains en Franche-Comté et 47 autres villes de moins de 10 000 habitants à l'échelle nationale, pour une opération de revitalisation dans son rôle de "centre-bourg".

Cette opération, portée par la Commune et la Communauté de Communes, bénéficiera de crédits du Fond National d'Aide au Développement des Territoires et de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat à hauteur de plusieurs millions d'euros. Ce programme, d'une durée de 5 ans, sera présenté en détail dans nos prochains numéros.

ELECTIONS AU CMA



La phase du renouvellement du CMA s'est achevée ce vendredi 7 novembre avec les élections dans les deux classes de CM2 des écoles Lhomme et Benoît. Elle avait commencé le jeudi 9 octobre avec la présentation du CMA par le Maire, Jacques COLIN et l'animateur du CMA, Alphonse MBOUKOU suivie de la déclaration des candidatures entre le 13 et le 24 octobre. Neuf candidatures ont été enregistrées pour les neuf mandats vacants (cinq à l'école Lhomme et quatre à l'école Benoît). Seuls les élèves de CM2 résidant à Giromagny étaient électeurs et éligibles, soit quatorze par classe.

A l'école Lhomme, tous les élèves de la classe de CM1/CM2 ont assisté au scrutin tandis qu'à l'école Benoît seuls les quatorze élèves électeurs ont participé.

Après les explications de Sylvie KELLER, chargée des élections au sein de la Commune, sur le fonctionnement d'un bureau de vote et sur le déroulement du scrutin, ont été élus à l'école Lhomme : Alyssa HABERSETZER, Amélie LOTZ, Arnaud MICHEL, Amélie REINICHE, Félicie WIDMER et à l'école Benoît : Florian CARLIER, Nicolas DI CATERINA, Loane FULLERINGER et Ian HEIDET. Les neuf nouveaux élus ont été invités officiellement par le Maire à la commémoration du 11 novembre, en anticipation de l'ouverture de la session 2014-2015 qui s'est ouverte le samedi 15 novembre avec comme ordre du jour l'installation des nouveaux élus, la mise en place de la charte du CMA et les propositions des axes de travail pour l'année.

Alphonse MBOUKOU



REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 9 novembre, tous les "Anciens" de la commune étaient invités par la mairie à partager un repas convivial dans la salle de restauration du collège "Val de Rosemont" aimablement mise à disposition par son Principal, Laurent SIRANTOINE.

Apéritif du chanoine Kir, corolle de sole sauce dieppoise, grenadin de veau sauce forestière et framboisier avaient été préparés dans la meilleure tradition culinaire par l'équipe de restauration du collège conduite par le chef Eric FAIVRE que nous remercions chaleureusement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE

Vingt conseillers sont présents et deux sont représentés pour cette avant dernière séance de l'année.

Après l'adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente et de la rectification d'une écriture, le Maire, Jacques COLIN, présente le point majeur de l'ordre du jour, à savoir le projet d'acquisition par la commune des terrains (51,47 ares) et du bâtiment (environ 1000 m²) de l'ancienne surface commerciale "Netto" appartenant à la SCI "Les Prés Heyds" pour la somme de 540 k€. L'opération permettra d'une part de conserver une surface de stationnement au centre ville et d'autre part d'aménager une salle de convivialité qui fait défaut dans notre commune depuis la fermeture du "Foyer". Ce projet est approuvé avec 20 voix pour et 2 abstentions.

Dans le cadre de la création du Centre socioculturel et sportif de la Haute Savoureuse et de l'aménagement du parc du Paradis des Loups, des études avaient été conduites en 2013 pour assurer une liaison douce piétonne et cyclable parallèle aux rues Saint Pierre et des Casernes. Les travaux correspondant, d'un montant d'environ 140 k€, avaient été placés dans une tranche conditionnelle du marché d'aménagement des voiries de ces deux rues, tranche non activée pour des raisons budgétaires. Aujourd'hui le plan de soutien à l'activité du BTP porté par le Conseil Régional et le Conseil Départemental nous permettrait de lancer ces travaux grâce à une subvention à hauteur de 30%. Cette action contribuerait aussi à l'effort consenti par les collectivités en faveur du maintien de l'emploi. Le Conseil approuve à l'unanimité les demandes de subventions correspondantes.

Dans le même esprit, un projet d'aménagement de la place Edouard TRAVERS et de ses environs avait été établi dans le cadre des travaux effectués dans le faubourg de France. Dans le cadre du plan de soutien à l'activité du BTP, ce projet pourrait être relancé pour un coût total de 47 k€ avec des subventions à hauteur de 30%. Le Conseil approuve à l'unanimité les demandes de subventions correspondantes.

Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité plusieurs décisions plus techniques :

Autorisation est donnée au maire de procéder, jusqu'au vote du budget 2015, à l'engagement, à la liquidation et au mandatement de dépenses d'investissement dans la limite de 25% du montant des crédits inscrits au budget primitif 2014 ;

L'indemnité de conseil du receveur municipal est fixée à 100% du montant statutaire ;

Les abris de jardin soumis à déclaration préalable à la construction (surface de 5 à 20 m²) seront exonérés de la taxe d'aménagement à partir du 1er janvier 2015 ;

Le maire est autorisé à signer une convention avec l'association "Passerelles pour l'emploi" afin de pouvoir recourir ponctuellement à du personnel temporaire à même de venir en renfort du personnel municipal pendant la période hivernale ;

La durée d'amortissement du logiciel de comptabilité e-Magnus est fixée à 3 ans.

En janvier 2014 le Conseil décidait de la restauration de l'orgue Verschneider de l'église Saint-Jean-Baptiste et de la demande de subventions pour cette opération. Le Conseil Départemental proposant aujourd'hui d'attribuer une subvention de 20 k€ pour ce projet, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le maire à signer la convention correspondante.

La commune de Vescemont ayant lancé une opération d'enfouissement des réseaux électriques et de communication route du Rosemont, en partenariat avec le SIAGEP, elle a sollicité la commune de Giromagny pour un bouclage esthétique en bordure de la limite communale. Le montant global des travaux à réaliser sur notre commune s'élève à 35 000 € dont environ 14 000 € resteront à charge de la commune après déduction des diverses subventions apportées par le SIAGEP. Cette action est approuvée à l'unanimité.

En dernier point le Conseil se penche sur la question des échanges de fiscalité suite à la mise en place de la taxe professionnelle unique au sein de la Communauté de Communes en 2004. Dans ce cadre 5 communes (Auxelles-Bas, Chaux, Giromagny, Rougegoutte et Vescemont) bénéficient de compensations positives et 3 autres (Auxelles-Haut, Lachapelle-sous-Chaux et Lepuix) de compensations négatives. Compte tenu de l'évolution des situations financières, une réflexion amorcée au sein de la communauté propose de suspendre le versement des compensations liées à l'adoption de la TPU par ces trois dernières communes en ne maintenant que les contributions liées aux transferts de charges intervenues depuis cette date. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Christian CODDET

Qui êtes vous ?

Depuis le 13 novembre nous voyons à nouveau flotter les drapeaux d'une enseigne automobile à l'entrée Sud de notre ville où nous accueillent Christophe et Estelle BEAUFILS dans des locaux flambants neufs. Parlez-nous un peu de vous Christophe.

Originaires de Belfort, nous habitons à Vescemont et nous avons deux fils de 21 et 15 ans. J'ai 47 ans et les sports mécaniques sont ma passion. J'aime conduire les voitures sportives et je pratique l'enduro moto. Mon épouse Estelle quant à elle adore le vélo de route et le running et nos deux fils font du VTT à l'USG.

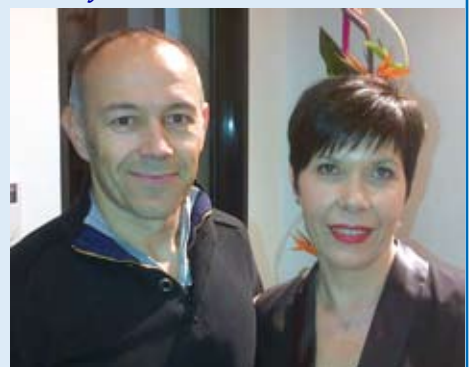
Qu'est-ce qui vous a incité à vous installer à Giromagny après votre belle réussite à Valdoie.

Exercer sur Giromagny est notre rêve depuis plus de 15 ans et nous y sommes arrivés ! Après avoir travaillé 2 ans au garage Renault de Rougegoutte, nous souhaitons, avec mon épouse, être nos propres patrons. Nous avons donc repris une affaire à Belfort et, lorsque nous nous y sommes sentis trop à l'étroit, nous avons déplacé l'activité sur Valdoie, il y a 6 ans déjà ... Le bâtiment de l'ancien garage "Philippe" étant vacant depuis plus d'un an, nous avons saisi l'opportunité de pouvoir recréer une activité sur ce site. Par ailleurs, nous pensons que notre installation à Giromagny correspond à une véritable attente des habitants, leur évitant ainsi de descendre sur Valdoie, voire à la concession à Belfort.

Votre équipe est un peu votre famille je crois ?

Oui, c'est une de nos particularités. Mon épouse s'occupe de la gestion des 2 agences, notre fils aîné exercera sur Giromagny et notre "petit dernier" est en apprentissage à la concession à Belfort. En fait nous travaillons avec l'équipe en place depuis plus de 10 ans et c'est vrai que nous sommes comme une grande famille.

Thierry STEINBAUER



Dis pourquoi ?

« Pourquoi je ne vais pas à l'école ce matin, maman ? »



Pour se souvenir, pour ne pas oublier, ...
Parce que nous célébrons la fin d'une guerre, la grande guerre, la « der' des der' » soi-disant ...
Parce que nous ne voulons pas oublier l'engrenage qui a conduit à un carnage humain incommensurable,
Parce que nous ne voulons pas voir revenir sur notre sol un climat belliqueux et de haine,
Parce que nous ne voulons pas oublier les enfants qui ont dit « au revoir » à leur papa qui partait à la guerre; en France, en Allemagne, en Russie ... et qui ne l'ont jamais revu, Voilà pourquoi tu ne va pas à l'école ce matin.



Ce jour-là, 11 novembre, la population de Giromagny s'est déplacée en nombre pour célébrer l'Armistice de 1918 au square du Souvenir.

Les élèves de CM1/CM2 de l'école Lhomme (classe de M. CRENN) ont ponctué la cérémonie de réflexions, de témoignages et de chants émouvants.

A la fin, le soleil a gracieusement offert ses rayons pour accompagner le cortège composé de membres du 35^e régiment, de la gendarmerie, d'élus locaux, du conseil municipal d'adolescents, des sapeurs-pompiers, des associations d'anciens combattants, du Souvenir Français, de membres de l'ATT en costume d'époque, des élèves de l'école Lhomme ainsi que de l'Harmonie de Giromagny.

Après le déroulement officiel de la cérémonie, le Maire a convié les personnes présentes à partager le verre de l'amitié en salle des fêtes de la mairie où chacun a pu découvrir une exposition préparée par l'AHPSV constituée d'agrandissements de cartes postales de notre commune telle qu'elle était il y a un siècle.

Elise LAB



La Vôge

L'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgiens (AHPSV) vient d'éditer le n°42 de la revue "La Vôge". Ce nouveau numéro vous permettra de passer un agréable moment de lecture avec des sujets les plus divers comme :

- la construction des casernes de Giromagny,
- les mésaventures du dirigeable "Conté",
- la campagne d'Alsace du 42^{ème} RI cantonné à Giromagny,
- la revue de presse d'il y a 100 ans dans le Pays sous vosgien,
- la musique dans le Territoire durant la Première guerre,
- les conditions ouvrières et les premières grèves dans le bassin de la Haute Savoureuse,
- les maisons paysannes à Lachapelle-sous-Chaux,
- l'histoire d'un livret d'ouvrier au XIX^{ème},
- "La beuillue" (saynète en patois),
- la grande misère des servantes du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècles,
- les rubriques habituelles comme Le Cequidon, ...

La revue "La Vôge" est disponible à la boulangerie du Ballon, à "La presse du Mazarin" et chez "2 Communicate" au 25 Grande rue, au prix de 16 euros.

Rendez-vous également sur notre site web : <https://sites.google.com/site/ahpsvtdp/l-association>

Marie-Noëlle MARLINE

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

ErDF : 09 72 67 50 38

GrDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN DECEMBRE

Samedi 6 : # Handball <14 ans, masculin US Giromagny vs Bavans-Seloncourt à 14h00 et à 16h00 <16 ans masculin : US Giromagny vs BAUHB (Belfort).

Samedi 13 : # Handball seniors US Giromagny vs Danjoutin à 18h00; # Concert de l'orchestre d'harmonie à 20h00

Mardi 16 : # Passage de la déchetterie mobile au stade Edouard TRAVERS, avenue Jean Moulin, de 12h00 à 19h00.

Jeudi 18 : # Conseil municipal à 20h00.

Dimanche 21 : # Fête de Noël au centre équestre des Prés Heyd de 10h00 à 18h00.

Voter en 2015

Pour voter en 2015, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront prises en compte jusqu'au 31 décembre 2014 inclus. Si vous avez un doute sur votre inscription, vous pouvez passer à l'accueil de la mairie où tous les renseignements vous seront donnés. Si vous avez changé d'adresse à Giromagny, vous devez le signaler en mairie avant le 31 décembre 2014. Votre déménagement peut entraîner un changement de bureau de vote. Il faudra dans ce cas effectuer quelques formalités d'inscription.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie
N° 151 - Dépôt légal 12-2014

En bref

Equilibre

Une action "équilibre alimentaire et équilibre budgétaire" a été mise en place par le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec Les Restos du Cœur, le Point Accueil Solidarité Belfort Nord et le Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse. Les participants proposeront une vente de gâteaux "maison" sur le marché de Giromagny le samedi 20 décembre. Le produit de la vente sera affecté à l'Action Collective Famille du Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse.

Bourse de Noël

Comme chaque année, l'association des Familles du Canton de Giromagny organise une bourse de Noël où chacun est invité à venir déposer livres, jouets, vaisselle, petit électroménager et autres bibelots en bon état. Les dépôts auront lieu le

vendredi 5 décembre de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00. Les bénévoles de l'association accueilleront les visiteurs pour la vente le samedi 6 décembre de 9h00 à 16h00 sans interruption. Les remboursements et reprises des invendus auront lieu le soir même de 18h00 à 18h30.

Permis de conduire

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte 3 volets : le volet répressif (contrôle des infractions), le volet informatif (situation personnelle) et le volet pédagogique (stages de formation). Depuis 2009 il est possible de connaître son solde de points en se rendant sur le site <https://www.telepoints.info> et d'obtenir des informations sur les lieux et dates d'organisation des stages de récupération de points en consultant <http://www.stage-recuperation-points.com>.

La vie des quartiers

La "tournée" des réunions de quartier s'achève tout juste. Vous vous êtes mobilisés pour l'occasion et vos conseillers municipaux également. Au cœur de vos préoccupations, les incivilités de tout genre : les dépôts sauvages aux éco-points, les excès de vitesse et les déjections canines, mais aussi les conditions de circulation des piétons.

Les réunions sont terminées mais le travail de la commission cadre de vie continue. Souvent vous nous avez signalé des "petits" problèmes auxquels une solution rapide et à moindre frais peut être apportée. Après une visite sur le terrain si nécessaire, la commission proposera une liste de petits travaux à intégrer au planning de nos services techniques.

Par ailleurs, une réflexion plus large sera menée sur la place respective des voitures et des piétons : comment améliorer la zone "30", réorganiser les trottoirs et les places de stationnement dans les secteurs les plus critiques, remettre en état des cheminements piétonniers et les sentiers, ...

Vous nous avez fait part de vos difficultés, mais aussi de vos satisfactions : le fleurissement, le nettoyage des éco-points, ou plus simplement votre attachement à un quartier agréable à vivre. Au-delà des travaux de la commission, chacun contribue, par le respect des règles de vie en société, au maintien d'un cadre de vie agréable pour tous.

Emmanuelle ALLEMAN

HARMONIE

Le samedi 13 décembre l'orchestre d'harmonie de Giromagny et l'ensemble de l'école de musique du Pays Sous Vosgien se produiront en concert à la salle de fête de la mairie. L'orchestre d'harmonie, fort d'une trentaine de musiciens, exécutera un répertoire diversifié. Il vous invite à découvrir (ou redécouvrir) certaines mélodies reprises en chansons et parfois ancrées dans nos mémoires.

De "La Marche du Régiment de Sambre et Meuse" à un medley de Claude Nougaro en passant par des thèmes d'Edward Grieg, Claude Debussy ou encore par un détour en Perse avec "Sur un Marché Persan" du compositeur bri-

tannique Albert Ketelbey et sans omettre l'inoubliable "La Mer" de Charles Trenet dans une version swing venue tout droit des Etats-Unis, l'Orchestre d'Harmonie vous surprendra à travers ce voyage musical. Rendez vous le 13 décembre à la salle des fêtes de la mairie à partir de 20h00 (entrée libre).

Jérémy DURAND

En colonne

Vous représentez une association de Giromagny et organisez une manifestation : pensez à transmettre toutes les informations utiles avant le 15 du mois qui précède à giro.com@giromagny.fr